




Microprogramme de 2^e cycle en insertion professionnelle en enseignement

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION | DÉPARTEMENT DE PSYCHOPÉDAGOGIE ET D'ANDRAGOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	2-823-6-1
CYCLE	Cycles supérieurs
TITRE OFFICIEL	Microprogramme de deuxième cycle en insertion professionnelle en enseignement
TYPE	Attestation
CRÉDITS	15 crédits

-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Admission suspendue

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Robert David 514-343-2144

Objectifs

Répondre aux demandes du milieu en matière de soutien à l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants.

Forces

Ce programme est rattaché au département de psychopédagogie et andragogie, dont les membres font un excellent travail tant en recherche qu'en enseignement, que ce soit au premier cycle ou aux cycles supérieurs. Les professeurs sont bien soutenus par le personnel non enseignant. Il y a des projets potentiellement mobilisateurs comme la maîtrise en orthopédagogie, la clinique pour les apprenants en difficultés d'apprentissage, de projets de formation à distance, la pédagogie post-secondaire.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle (insertion professionnelle en enseignement), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente
- pour le profil Enseignants, être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle en enseignement
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise
- pour le profil Enseignants, se situer dans un contexte d'insertion professionnelle dans la profession enseignante
- pour le profil Mentors, être un enseignant ou un professionnel de l'éducation expérimenté.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. La scolarité maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme (2-823-6-1)

Version 00 (A04)

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours de 2^e cycle et peut être suivi selon l'un des deux profils suivants :

- profil Enseignants
- profil Mentors

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante: 4 crédits obligatoires de tronc commun et 11 crédits obligatoires propres au profil choisi.

Bloc 70A	Obligatoire - 4 crédits.
Bloc 70B Profil Mentors	Obligatoire - 11 crédits de l'un des profils (bloc 70B).
Bloc 70B Profil enseignants	Obligatoire - 11 crédits de l'un des profils (bloc 70B).

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Formation à l'enseignement postsecondaire	Microprogramme de 2 ^e cycle	15 crédits	2-832-6-0	Soir Jour

Répertoire des thèses et mémoires**Actualités sur la recherche**